

Compte rendu de la réunion du 9 juin 2022

Le 9 juin 2022, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle du Conseil de la commune sous la présidence, en l'absence de Monsieur le Maire, de Monsieur Armand TARTRAT 1^{er} adjoint.

Etaient présents : M. Armand TARTRAT, M. Jean SARCINELLA, M. SERGENT Marc, Mme Joëlle PASTANT, M. Bruno CAMUZAT, M. Olivier LAVAULT, M. Julien CAMUZAT.

Excusés : Mme Marie-France JUDAS donne pouvoir à Mme Joëlle PASTANT, M. Cyril TRINQUET donne pouvoir à M. Jean SARCINELLA, Mme Catherine QUERIN donne pouvoir à M. Marc SERGENT.

Secrétaire de séance : Madame Joëlle PASTANT

En l'absence de Mr le Maire, le 1^{er} adjoint préside le conseil municipal.

1 CHOIX DU MODE DE PUBLICATION DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

Vu l'ordonnance n°2021-1310 et n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

2 CREATION D'UN CONTRAT DE 27 MOIS A TEMPS PARTIEL D'ASSISTANTE DE GESTION DE PROJET AU SEIN DE LA MAIRIE :

Le Conseil approuve, la création du poste pour 1 jour par semaine pour 27 mois à l'unanimité.

3 AFFECTATION DE LA DCE 2022 :

Le Conseil approuve à l'unanimité.

4 DELIBERATION CONCERNANT LA DECISION D'APPEL D'OFFRE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PRESBYTERE :

Le Conseil valide la décision prise par la commission des travaux dans le cadre de la consultation de la Maitrise d'œuvres pour le presbytère lors de la réunion du 2 juin 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.